

## Des enseignants de la Côte-du-Sud apprendront à leurs élèves à sauver des vies

Diane Gendron

5 janvier 2011 - 14:46



**Actualité** - Une douzaine d'enseignants de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud participaient, le 5 janvier dernier à l'école Casault de Montmagny, à une formation pour devenir instructeurs en RCR auprès des élèves. Certains enseignants n'en n'étaient pas à leur première formation.

Le programme de RCR au secondaire d'ACT (Fondation des soins avancés en urgence coronarienne) est financé dans le cadre d'un partenariat public-privé. Outre la formation, le programme fournit aussi le matériel et les mannequins permettant aux enseignants et aux élèves d'apprendre la technique de RCR, selon une méthode simple et accessible.

Actuellement, quatre écoles de la Côte-du-Sud participent à ce programme : les écoles Casault de Montmagny, Bon-Pasteur de L'Islet, La Rencontre de Saint-Pamphile et l'école secondaire de Saint-Anselme. En tout, 306 écoles ont adhéré à ce programme au Québec, s'engageant du même coup à rendre l'enseignement de la RCR obligatoire à un niveau du secondaire. Pour les quatre écoles de la Côte-du-Sud, au total 530 jeunes apprendront à sauver des vies, principalement les groupes d'élèves de 3e secondaire. Dans notre secteur de publication, 370 élèves seront formés en RCR, soit 192 à Montmagny, 94 à L'Islet et 84 à Saint-Pamphile.

## **Des connaissances pour la vie**

À l'école Bon-Pasteur de L'Islet, l'apprentissage de la RCR est une tradition depuis une dizaine d'années. Le décès d'un enseignant, trouvé mort sur les lieux de son travail, fut un bien triste mais puissant élément déclencheur pour poursuivre la formation.

«L'étudiant ainsi formé peut aussi utiliser ses connaissances à la maison où survient 85 % des arrêts cardiaques», a noté Daniel Hébert, maître instructeur pour la Fondation ACT. Actuellement, au Canada, 15 % des gens connaissent la RCR, si ce taux montait à 30 %, plus de 1000 vies pourraient être sauvées à chaque année au pays, a indiqué Carole Nadeau, gestionnaire de projet pour la Fondation ACT. «La personne victime d'un arrêt cardiaque perd 10% de chance de survie pour chaque minute qui passe entre le moment de l'arrêt et le début de l'intervention, d'où l'importance d'agir dans les plus brefs délais», rappelle Mme Nadeau.

## **Le défibrillateur**

La Fondation ACT encourage le gouvernement du Québec à rendre obligatoire la formation RCR dans les écoles. Elle souhaite aussi que les institutions d'enseignement puissent avoir accès à un défibrillateur pour sauver des vies. Pour sa part, Daniel Hébert croit que le défibrillateur deviendra obligatoire dans les arénas dans un avenir rapproché.

Précisons que le programme est obligatoire en Alberta, au Manitoba et en Ontario. Jusqu'à maintenant, près de 1 700 000 jeunes ont été formés dans plus de 1500 écoles à travers le Canada. En ce qui concerne le Québec, 75 % des écoles secondaires publiques ont adhéré au programme d'ACT, soutenu en grande partie par le gouvernement du Québec (600 000 \$) et des partenaires privés dont la Financière Sun Life.